

# **Colloque "Quand le travail rend malade, quelles solutions pour protéger notre santé ?" le 25/04/2025**

## **Quand le travail rend malade, quelles solutions pour protéger notre santé ?**

Participez au colloque consacré à la santé au travail. Ce sera l'occasion d'y rencontrer de nombreux acteurs du monde médical, académique et syndical pour échanger sur l'impact du travail sur la santé et identifier ensemble des pistes d'actions concrètes.

### **Santé au travail : un droit fondamental pour tous**

Dans une société où le travail est de plus en plus flexible et précaire, la santé des travailleurs est mise sous pression. La dégradation des conditions de travail n'est pas une conséquence inévitable, mais un choix politique. Plutôt que d'individualiser le problème, nous pouvons construire une réponse collective pour renverser cette tendance.

Comment garantir des conditions de travail qui respectent les travailleurs ? Quel est le rôle de chaque acteur - médecins, mutualités, chercheurs, syndicats et travailleurs - pour construire des solutions ensemble ?

La santé au travail est une responsabilité collective. Les mutualités jouent un rôle clé pour protéger les travailleurs, non seulement en tant que soutien médical et social, mais aussi comme contre-pouvoir face aux politiques qui fragilisent ce droit. Les syndicats, eux, se battent pour inscrire la santé au travail dans les conventions collectives et pour faire reconnaître les maladies professionnelles.

Les médecins aussi jouent un rôle essentiel. Ils voient chaque jour l'impact du travail sur la santé de leurs patients. Plutôt que d'être instrumentalisés pour sanctionner les travailleurs malades, ils s'opposent à une logique qui met la rentabilité avant la santé.

Suppression des primes de nuit, chasse aux malades de longue durée, flexibilisation... Les mesures du gouvernement Arizona menacent les conditions de travail et les droits des travailleurs. La santé au travail, comme les pensions ou les salaires, sont des enjeux de société.

Plus qu'une question individuelle, la santé au travail est un choix de société. Un droit fondamental que nous pouvons renforcer au travers d'actions concrètes.

### **Informations pratiques :**

- Date : 25 avril 2025, 9H-18H
- Lieu : Salle The Egg (Rue Bara 175 - 1070 Brussels) à proximité de la Gare du Midi
- Prix : 100 euros (prix de soutien : 150 euros)

[Plus d'informations et inscription.](#)